

**Etat des lieux des emplois et activités financées en Promotion de la Santé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles
DOSSIER DE SYNTHÈSE : LES PRINCIPAUX RESULTATS**

Conseil supérieur de promotion de la santé

Contexte

Dans le cadre de la 6^e réforme de l'Etat et du transfert de compétences lié à cette réforme, le Conseil supérieur de promotion de la santé a souhaité établir un état des lieux du secteur afin de documenter la mise en place de cette évolution institutionnelle majeure et de formuler des points de vigilance. Ce document présente les principaux résultats de cette enquête réalisée au début de l'année 2014 auprès des organismes ayant reçu au cours des deux dernières années un financement de la FWB en promotion de la santé. En date du 31 janvier 2014, le CSPS a remis à sa ministre de tutelle un avis officiel fondé sur l'analyse de ces résultats.

Il ne s'agit pas seulement d'un **cadastre des emplois** directs et indirects en promotion santé francophone, même si cet aspect de la question est évidemment très important. D'autres informations ont été également récoltées, telles que le niveau et le territoire d'intervention, les effets de levier des financements, etc.

Le CSPS souhaite que cet état des lieux puisse contribuer à documenter l'impact et les conséquences concrètes de la réforme sur les emplois et les activités de promotion de la santé en Fédération Wallonie-Bruxelles et dans les régions.

Recueil des informations

Public cible

Les destinataires de l'enquête ont été déterminés sur base des organismes ayant bénéficié d'une subvention pour des programmes d'action ou de recherche et/ou dans le cadre d'un agrément en 2013. Le secteur de la PSE n'a pas été consulté, dans la mesure où il n'est pas concerné par le transfert. Les projets communaux faisant l'objet d'un appel à projets spécifique n'ont pas non plus été sollicités.

Méthode

Un questionnaire 'Google doc' a été adressé par courriel à une septantaine d'organismes le 03/01/2014. Le délai de réponse, cinq jours ouvrables, était court, étant donné la volonté de pouvoir mesurer rapidement l'impact pressenti sur les emplois et l'avenir de la promotion de la santé, et de conscientiser les politiques sur le sujet. Les répondants étaient invités à

compléter le questionnaire en ligne, ce qui a permis une exploitation rapide des données tout d'abord par la DG santé puis par le SCPS APES-ULg.

Taux de réponse et représentativité

Sur la septantaine d'envois, 58 réponses exploitables ont été enregistrées à la date du 10 janvier, soit un taux de réponse supérieur à 80%.

Comparativement à la liste des organismes actuellement subsidiés par la FWB, on peut considérer que 13 services ayant reçu des financements ne sont pas représentés dans cette enquête

- en ce compris certains services ayant en charge des registres et l'organisation des dépistages,
- en excluant les bénéficiaires de marché public, l'Institut scientifique de santé publique et les communes subsidiées dans le cadre de l'Appel à projet qui leur est spécifique, les actes de dépistage des maladies métaboliques et de la surdité néonatale.

Ces 13 services représentent un total financé estimé à 1 421 620 €. En conséquence on peut considérer que la présente enquête couvre des opérateurs bénéficiant d'environ 88% du budget de financement des programmes d'actions et de recherche et des agréments.

Traitement des réponses

Le fichier a été converti en Excel et 'nettoyé' avant extraction des informations. Par nettoyage, nous entendons l'uniformisation formelle de la saisie de certaines données (décimales, mélange de caractères et chiffres...), le regroupement de réponses ouvertes proches sémantiquement, la résolution ou la suppression de réponses contradictoires.

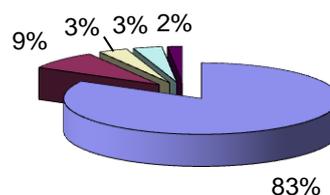
Résultats

Organismes

Une précision importante : lorsque les activités subventionnées sont le fait d'une entité s'insérant dans une institution plus vaste (université, mutuelle...), les réponses attendues portaient sur l'unité/section concernée par le financement dans le cadre du décret du 14 juillet 1997. Ainsi 25 organismes sur 58 comprennent des unités consacrées à la promotion de la santé aux côtés d'autres unités consacrées à la prévention, à l'éducation permanente, aux soins, à l'accueil, à l'information ou à d'autres secteurs d'activités (par exemple dans le cas des communes).

On remarque que les asbl sont la forme juridique très dominante (48 sur 58).

TYPE D'ORGANISMES	n=58
Asbl	48
Service universitaire	5
Mutuelle	2
Service Public	2
Autre (association de fait)	1



Emplois

Les répondants étaient invités à donner trois informations (ETP) :

- Nombre d'emplois consacrés à la promotion de la santé dans leur service ;
- Nombre d'emplois financés par la FWB/PS ;
- Nombre d'emplois liés au financement FWB bénéficiant d'une aide à l'emploi (en tout ou en partie).

Plus de 178 emplois sont directement financés par la FWB/PS sur un total de 277 emplois identifiés 'promotion santé' dans les organismes. Ce dernier chiffre ne tient pas compte des emplois dédiés à la promotion de la santé qui ne sont pas financés par la FWB, par exemple, dans les provinces, les communes, les mutuelles, les fondations, etc.

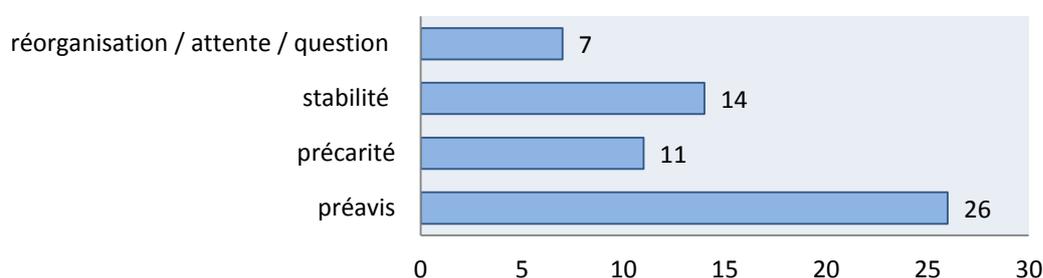
Il y a un **effet de levier non négligeable**, Ainsi 53% des organismes bénéficient d'aides à l'emploi pour les emplois financés par la FWB en promotion de la santé : 67 emplois sont totalement ou partiellement concernés par celles-ci. Ces aides à l'emploi ont des origines diverses.

- Environ 70% des organismes qui mentionnent des ressources venant des régions déclarent des aides à l'emploi pour les missions de promotion de la santé financées par la FWB.
- Dix pourcents des organismes disposent d'aides à l'emploi dans le cadre du Maribel social ou des articles 60 des CPAS.

On relève aussi d'autres effets de levier : des effets directs comme la reconnaissance par les pouvoirs publics, qui ouvrent des portes, offrent des opportunités en termes de partenariats, accords, facilitation des collaborations, ou encore la possibilité d'obtenir des subsides complémentaires.

Il était aussi demandé aux services de **refléter la politique de l'emploi** au cours des deux dernières années et les perspectives pour 2014. Des réponses-types étaient proposées, d'autres ont été formulées par les répondants. La synthèse donne les résultats suivants :

Stabilité/insécurité de l'emploi (en nb de services n =58)



L'impact des incertitudes pesant actuellement sur le secteur est confirmé, même si la prévention-promotion de la santé a toujours été un secteur aux emplois précaires.

Politique d'emploi récente pour les travailleurs financés en promotion santé financés par la FWB	Pourcentages sur 58 services		
Préavis depuis 2 ans et/ou pour la prochaine année	45%	64 %	76%
Précarité des emplois accrue (pas de CDI, succession de CBDD, raccourcissement de ceux-ci)	19%		
Insécurité : réorganisation / attente / questionnement	12%		
Stabilité	24%		
Total général	100,00%		

Sources de financement

L'ensemble des 58 services déclarent au total avoir reçu pour 11.490.119 € de financements annuels (moyenne des trois dernières années).

Un tiers des services (19 sur 58) perçoit moins de 100.000 euros par an, 57% (33 sur 58) de 100.000 à 300.000 euros et 6 services plus de 300.000 euros.

44 services mentionnent une ou plusieurs autres sources de financement que le budget promotion santé de la FWB : Wallonie (27), Région de Bruxelles-Capitale (15), fonds propres (13), fédéral (10), communes (7), provinces (7), fondations (5), etc. Signalons en particulier que 20 services ne sont financés par aucune des deux régions.

De nombreuses ressources non financières sont aussi souvent évoquées, les plus fréquentes sont la mise à disposition de locaux (citée 25 fois) ou encore l'appui pour la gestion comptable et/ou le secrétariat social (10 fois).

Populations concernées

Les répondants ont aussi été invités à estimer la répartition de leurs activités financées par la FWB/PS quant aux tranches d'âge des publics concernés in fine par celles-ci. Les réponses reposent sur une estimation dans la mesure où de nombreux organismes interviennent surtout en deuxième ligne. 10% des organismes ne se sont pas positionnés. Le tableau suivant est établi sur 52 réponses.

Répartition des activités des publics ultimes par tranches d'âge (n=52)			
	Pas ou peu d'activités	Nombreuses activités	Une majeure partie des activités
0-18 ans	19	24	9
18-25 ans	10	26	16
26-65 ans	5	27	20
+ de 65	37	11	4

Trente-trois services (63%) déclarent de nombreuses activités vers les enfants et les jeunes. Seuls 15 services déclarent des activités vers les plus de 65 ans. C'est un résultat attendu.

Il y a plus d'équipes majoritairement actives en deuxième ligne (32 sur 55) qu'en première ligne (9 sur 55), 14 autres équipes font état d'un équilibre entre les deux types d'activités.

Une cinquantaine de services ont utilisé la possibilité qui leur était laissée de mentionner des publics spécifiques. Ces réponses ont été réparties dans les catégories suivantes. Il faut rester conscient que les répondants ont souvent mentionné plus d'un public spécifique, par exemple une population et des relais concernés par cette population. Outre les réponses reflétées ci-dessous, on retrouve quelques citations plus rares : décideurs, élus, acteurs administratifs, grand public, société civile...

Nb d'organismes citant des problématiques spécifiques	15
Usagers/consommateurs de drogues légales ou illégales, parents ou enfant d'usagers de drogues, acteurs des milieux assuétudés / Personnes diabétiques / Personnes en situation de handicap physique ou mental et leur entourage / Détenus / Personnes vivant avec VIH, y compris migrants et sans papiers / HSH, prostitués / Population atteinte de TBC et son entourage	
Nb d'organismes citant des patients et publics à risque	13
Hommes et femmes de 50 à 74 ans/ patients de 45 à 75 ans / Tous les patients en médecine générale / Jeunes (éventuellement jusque 30 ans) / Femmes / Usagers des maisons médicales ou des services de santé / Public festif (y compris transfrontalier)	
Nb d'organismes citant des populations à risque d'exclusion	11
Public vulnérable / Femmes et filles migrantes ayant subi ou à risque de subir des mutilations génitales ou d'autres formes de violence de genre / Femmes migrantes, femmes des milieux populaires / Public peu alphabétisé / Population migrante ou issue de l'immigration / Primo arrivants demandeurs d'asile / Population Marolles/BXL Centre/ Détenus/ Sans-abri	
Nb d'organismes citant des populations précarisées	12
Habitants des quartiers des maisons médicales, patient issus de milieux précaires, populations précarisées	
Nb d'organismes citant des relais du secteur de la santé	21
Adultes relais, acteurs santé, futurs professionnels, professionnels des centres de planning familial, des CPMS et SPSE , du milieu scolaire, de l'ONE, des maisons médicales, de santé mentale, médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux, partenaires et travailleurs du secteur de promotion de la santé, chercheurs	
Nb d'organismes citant des relais du secteur social et de l'éducation	18
Réseaux féministes, professionnels de première ligne, professionnels de l'éducation et de l'enseignement, acteurs et professionnels locaux, relais auprès des jeunes, travailleurs autres secteurs, professionnels œuvrant dans le champ du handicap ou dans le champ des assuétudés	

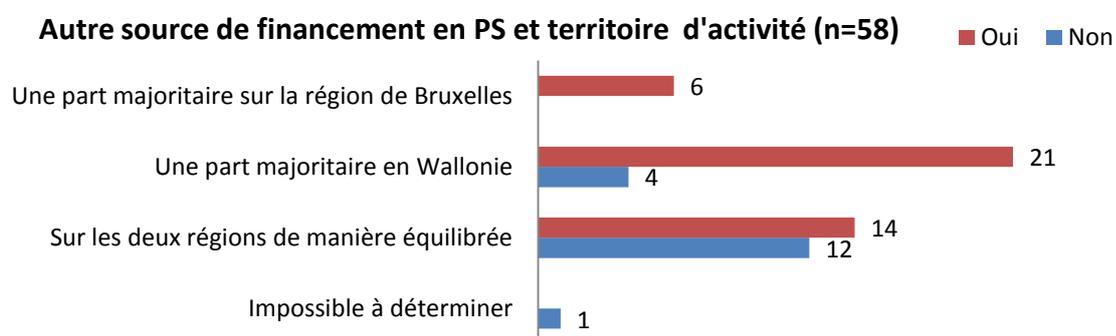
Territoires concernés

Les répondants étaient aussi invités à positionner leurs activités sur le territoire des régions.

Un peu moins de la moitié travaillent sur les deux régions de façon équilibrée.

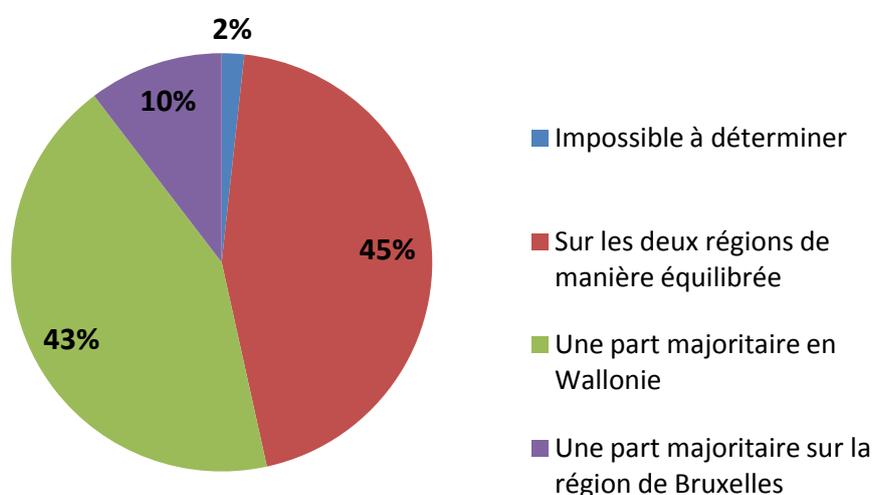
Il a paru éclairant au vu des réorganisations en cours de croiser quelques variables relatives au financement et le territoire d'activité tel que défini par les opérateurs. On remarque ainsi que

- les 17 organismes qui ne déclarent pas d'autres sources de financement (barres bleues) se situent surtout parmi ceux qui interviennent de manière équilibrée dans les 2 régions.



- Si l'on rapporte les financements annuels mentionnés au territoire d'activité évoqué, en répartissant pour moitié sur chaque région les subventions des services qui travaillent sur les deux territoires, on obtient une estimation du pourcentage de financement actuellement consacré aux activités vers chacune des régions.

Répartition des organismes selon leur territoire d'activité



Répartition du montant global de financement selon la répartition des activités par territoire

